

Berne sera-t-il plus rapide que la Suisse?

CONGÉ PARENTAL Lancée par le PS bernois, une initiative cantonale prévoit un congé de 24 semaines. Mais la majorité de la commission ad hoc du Grand Conseil n'en veut pas.

PAR DAN STEINER

Selon le comité de l'initiative pour un congé parental cantonal, la moitié des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – ce que l'on définit vulgairement comme l'Occident – accorde aux nouveaux parents un break professionnel d'au moins 43 semaines pour s'occuper de la petite nouvelle ou du petit nouveau. Près de 20 000 signatures ont été déposées à la Chancellerie d'Etat bernoise en avril 2021 pour que le canton de Berne fasse office de pionnier en Suisse en proposant 24 semaines (6 pour la mère, 6 pour le père et 12 à se répartir). En sus des 14 réglementaires déjà allouées aux jeunes mamans.

La Commission de la santé et des affaires sociales du Grand Conseil (CSoc), qui préavis les affaires relevant des domaines de la santé et des affaires sociales, s'est récemment penchée sur la question et propose au Législatif bernois, lors de la session d'hiver qui démarre le 28 novembre, de la rejeter. Un avis généralement partagé par le Gouvernement, lui aussi à majorité bourgeoise.

Rien d'exagéré

Si la CSoc «ne remet pas en question les effets bénéfiques du congé parental pour la famille et pour l'égalité entre la femme et l'homme», elle estime que le prix à payer, environ 200 millions de francs, est trop important pour l'Etat bernois. Elle insiste également sur le fait qu'une solution fédérale est préférable à un patchwork intercantonal.

Membre de la Députation francophone au Grand Conseil et



La députée d'Ensemble socialiste Maurane Riesen est membre du comité d'initiative. LDD

du comité d'initiative, Maurane Riesen n'adhère évidemment à aucun de ces deux raisonnements. «L'argument économique est simplement court-termiste», soupire l'élue neuvevilleoise. «La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales a montré dans son dernier rapport (réd: de 2021, lire aussi ci-après) qu'il suffirait aux femmes de travailler 1% de plus pour compenser le coût de ce congé.» L'école coûte cher, note-t-elle, mais elle est indispensable, non? Pour la santé des mères et des pères, ce congé aussi, ajoute-t-elle.

Pour le comité, une pause parentale permettrait non seulement d'équilibrer la vie familiale et professionnelle, de renforcer la relation entre les parents et leur progéniture et de favoriser l'égalité entre femmes et hommes. Le pays ne vient-il toutefois pas d'accorder deux semaines aux papas, ce qui risque de «brusquer» les votants? «Deux semaines, ce n'est rien du tout. Il y a d'ailleurs plein de choses dont je ne me rendais pas compte», sourit la toute jeune maman. «Il est important de montrer ce que l'on veut, et ce que l'on demande ici n'est pas exagéré

par rapport aux pays qui nous entourent. Le rapport précité le dit bien: un congé trop court n'apporte aucun bénéfice, trop long, on prend le risque d'éloigner les femmes trop longtemps du marché du travail. Ces 24 semaines sont un juste milieu et raisonnables.»

Coût national d'1,3 milliard

Dans son rapport, la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) conclut que les coûts dépendent grandement du recours que font les pères à leur dû, soit du nombre de semaines qu'ils prennent effective-

ment. Tous n'utilisent ainsi pas leur quota.

Selon la COFF, si la Suisse adoptait le principe des 14 semaines pour la mère, huit pour le père et 16 à se partager, selon sa proposition de 2018, les coûts se situeraient entre 1,3 et 1,35 milliard. «Il est probable que les pères prendraient en moyenne environ quatre à cinq semaines de congé et les mères 15, en plus des semaines de congé maternité et paternité.» Les analyses se fondent sur les chiffres helvétiques de 2019, année lors de laquelle 88 417 naissances avaient été comptabilisées.

Suivre l'exemple biennois

BILINGUISME Les filières bilingues se développent en Suisse, mais pas toujours au profit des langues nationales.

Nul besoin d'être un canton ou une ville bilingue pour proposer des filières en deux langues dans la formation des jeunes. Une vaste enquête nationale conduite par le professeur Daniel Elmiger de l'Université de Genève, avec le soutien de l'Institut de plurilinguisme à Fribourg et du Forum du bilinguisme à Bienne, révèle en effet qu'il existe actuellement 373 filières d'enseignement bilingue au niveau de l'école obligatoire et du secondaire I et II.

Toutefois, la notion de «filière bilingue» recouvre une acceptation assez large. «Elle re-

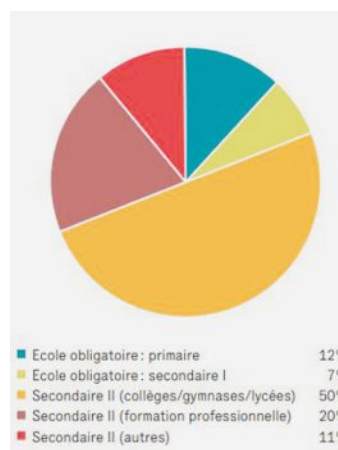
présente autant les formations proposant une ou deux leçons par semaine dans l'autre langue que celles complètement bilingues, comme à Bienne, où la moitié des cours sont donnés dans la langue cible», explique Daniel Elmiger.

Le professeur a en outre noté, dans son «Inventaire des filières bilingues en Suisse» présenté jeudi, que les Cantons bilingues et celui des Grisons, trilingue, optent plus facilement pour une langue nationale. Ainsi, 84% des filières bilingues dans les cantons de Berne, Fribourg et Valais et 81% dans les Grisons propo-

sent les langues nationales (français-allemand, allemand-romanche, allemand-italien, etc.)

L'anglais domine

En revanche, Uri, Schwytz et Glaris ne soumettent aucune langue nationale, au profit de l'anglais. «Dans les cantons alémaniques, 87% des filières bilingues choisissent l'anglais et l'allemand», appuie Daniel Elmiger. Ce choix fait craindre au chercheur une anglicisation du système éducatif suisse, qui pourrait engendrer une perte d'importance des langues nationales.



Répartition des 373 filières bilingues dans les niveaux scolaires en Suisse. UNIGE

Daniel Elmiger espère que les décideurs politiques prendront conscience de cette réalité. «Qui doit s'appliquer à préserver le plurilinguisme de notre pays? Les Cantons ou la Confédération?» demande-t-il. Et de

livrer sa vision des choses: «Personnellement, j'estime que de telles décisions doivent être prises au niveau national, afin de freiner l'anglicisation du système scolaire suisse.»

Outre la vigilance à conserver pour l'anglais, le chercheur suggère de développer davantage les filières bilingues durant la scolarité obligatoire. En effet, le plus grand succès est enregistré auprès des gymnases, où un élève sur six a suivi une telle formation durant l'année 2021/22. Néanmoins, dans ces lieux, seuls les bons élèves s'orientent vers de telles formations. «Cette approche, mais aussi le fait que les filières bilingues sont plutôt choisies par des jeunes plus motivés, peut contribuer, volontairement ou non, à la formation d'une certaine élite», met en garde Daniel Elmiger dans son rapport. JGA

EN BREF

CONSEIL DES ÉTATS

Bernhard Pulver se porte candidat

L'ancien conseiller d'Etat bernois Bernhard Pulver se porte candidat à l'élection au Conseil des Etats, ont annoncé jeudi Les Verts bernois. Agé de 57 ans, l'actuel président du conseil d'administration de l'Hôpital de l'île de Berne n'avait pas brigué un nouveau mandat au Gouvernement lors des élections de l'automne 2018.

Actuellement, les sièges bernois au Conseil des Etats sont occupés par l'UDC emmentalois Werner Salzmann et par le socialiste Hans Stöckli. L'élue UDC souhaite se représenter, à moins qu'il ne fasse son entrée au Conseil fédéral. Le Biennois ne briguera, lui, pas un nouveau mandat. MPR-ATS

BIENNE

Un jeune prodige à la Loge

La 35e saison de la Société philharmonique de Bienne se poursuit ce dimanche avec son Podium des jeunes. La SPB accueillera le jeune pianiste britannique Julian Trevelyan dès 17h, à la salle de la Loge. Né en 1998, Julian Trevelyan devient le plus jeune lauréat du fameux concours parisien Long-Thibaud-Crespin à seulement 16 ans. Après avoir obtenu de nombreuses distinctions internationales, il se distingue en 2021 au 15e Concours Géza Anda, à Zurich, en remportant simultanément le deuxième prix, le Prix du public et le Prix Mozart. C-MAP

SOCIÉTÉ

Thématiser la migration

Le Service spécialisé de l'intégration organise son forum annuel sur une question liée à la migration et à l'intégration. Cette manifestation s'adresse à toutes les habitantes et habitants de la région biennoise. Elle permet de créer du lien et de fournir des renseignements sur les droits et devoirs des citoyens ainsi que sur les institutions existantes. Cette année, le Forum migration et intégration aura lieu jeudi prochain dès 17h30, au Palais des Congrès de Bienne, sur le thème de la formation. Il s'agit de l'apprentissage du français et de l'allemand ainsi que des possibilités de formation et de perfectionnement après la scolarité obligatoire. C-MAP